

Le 25 novembre, la Fédération CGT de Sociétés d'études a organisé un colloque intitulé « Portage salarial : Bilan & Avenir ? ».

Lors de ce colloque, nous avons accueilli des salarié.e.s porté.e.s, de futur.e.s salarié.e.s porté.e.s, des représentant.e.s d'Entreprise

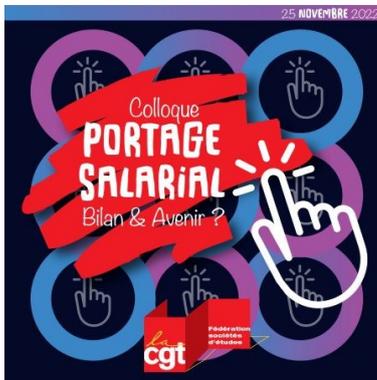
de portage salarial (EPS), des avocat.e.s, des syndicalistes, etc., et ce dans le but de débattre du statut du salarié porté et de son évolution.

Nous tenons, d'ailleurs, à remercier l'ensemble des participant.e.s que cela soit aux différentes tables rondes ou dans le public. Vous avez contribué à la réussite de cette journée. Nous avons fortement apprécié nos échanges qui nous ont beaucoup apporté. Nous déplorons, tout de même, l'absence de représentant.e.s des deux organisations les plus représentatives de la branche (*le PEPS, côté patronal, et la FIECI CFE-CGC, côté salarié*) qui ont décliné notre invitation.

Hormis cela, les débats ont permis, malgré certains points de divergence sur le statut de porté, de définir des points de convergences comme sur la question de la médecine du travail portée par la FEPS, ou celle de la sécurisation des EPS et des salarié.e.s porté.e.s sur la gestion des frais professionnels, ou celle de la transparence des EPS en matière de sommes prélevées sur le compte de porté.

Il est évident que ces débats alimenteront nos réflexions dans l'élaboration de nos revendications pour les années à venir.

Il est tout aussi évident qu'aucune amélioration notable ne pourra se faire sans la construction d'un



véritable dialogue social au sein de la branche, et donc d'une implication plus importante des salarié.e.s porté.e.s dans les différentes institutions représentatives au sein des EPS comme de la branche.

C'est le défi que nous devons relever dans les années qui viennent, car nous ne pouvons nous contenter d'une représentativité où seulement une dizaine d'entreprises ont des représentant.e.s du personnel dont 6 avec une présence syndicale.

A la CGT, nous pensons qu'il est de l'intérêt des salarié.e.s porté.e.s de s'organiser syndicalement afin, que collectivement, elles/ils prennent en main leur avenir et celui de leur statut. Nous ne devons pas laisser cette tâche qu'au seul patronat dont l'intérêt diverge de celui des porté.e.s sur de nombreux points contrairement à ce que peut affirmer les négociateurs patronaux.

Nous vous invitons donc à venir en discuter avec nous.

Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : PORTAGE SALARIAL _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

Non-Cadres Cadre

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.